

N° 7218 / ONSSA/DAF/DRHS/SGRH

Rabat, le :
24 DEC 2021

DECISION

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 9497/D du 29 Novembre 2021 portant l'accord préalable pour l'organisation de l'Examen d'aptitude professionnelle au profit des Techniciens, relevant de l'ONSSA (agents statutaires) ;
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 3ème Grade (Option : Santé Animale)

Décide

Article premier : La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 3ème Grade, organisé le **11 Décembre 2021** est arrêtée comme suit :

| NOM | PRENOM | SPECIALITE |
|------------|-----------|---------------|
| AFTIS | ISMAIL | SANTE ANIMALE |
| BEN CHEIKH | ABDELAZIZ | SANTE ANIMALE |
| EL AMGHARI | M'HAMED | SANTE ANIMALE |
| KAOUTAR | YASSINE | SANTE ANIMALE |


ONSSA
POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA
ET PAR DELEGATION
LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Signé : Abdelfettah BENJELLOUN